

**LE SERVICE AUX ENTREPRISES ET AUX COLLECTIVITÉS DU CÉGEP DE SAINT-FÉLICIEN** recherche des enseignantes et enseignants chargé(e)s de cours pour le programme d'attestation d'études collégiales en ***Gestion de Centres de la petite enfance (CPE)***.

Le but du programme d'***AEC en Gestion de Centres de la petite enfance (CPE)*** consiste à former des gestionnaires travaillant déjà comme directrice ou directeur ou occupant d'autres postes de gestion dans un CPE dans les communautés des Premières Nations et Inuits. Le programme de formation sera réparti en six blocs de trois cours. Chaque bloc comprendra une séquence d'enseignement qui sera répétée à chacune des sessions pour la durée du programme.

**Volet 1** : Formation intensive en groupe, d'une durée d'une semaine, offerte à tour de rôle dans deux communautés inuites, selon l'horaire établi.

**Volet 2** : Assistance professionnelle sous forme d'entretiens téléphoniques planifiés. Cette partie d'enseignement se fera à distance selon une plage horaire de disponibilité fixée par l'enseignante ou l'enseignant.

**Responsabilités :**

- Une formation d'une durée d'une semaine sera préalable au début de l'emploi;
- L'enseignante ou l'enseignant chargé(e) de cours devra, en plus de la préparation et la prestation de cours, encadrer les étudiants, effectuer la correction d'épreuves et assurer une cohérence avec les autres enseignantes et enseignants du programme;
- L'enseignante ou l'enseignant aura à travailler en étroite collaboration avec la coordonnatrice du programme de formation;
- L'enseignante ou l'enseignant sera appelé(e) à établir et entretenir d'étroites relations avec les divers services locaux ainsi que les responsables des services à l'enfance dans les communautés.

**Bloc 5 :**

**Miramichi (Nouveau-Brunswick) : 1<sup>er</sup> au 5 avril 2019**

**Inukjuak : 29 avril au 3 mai 2019**

<b>Numéro du cours</b>	<b>Titre du cours</b>	<b>Nombre d'heures</b>
322-724-FE	Soutien à l'intervention éducative	60 heures
322-804-FE	Interventions et société	60 heures
322-723-FE	Organisation du travail	45 heures

**Exigences :**

- Être titulaire d'un baccalauréat en enseignement préscolaire et primaire, en travail social, en psychoéducation ou toute autre combinaison de scolarité et d'expérience pertinente en CPE;
- Posséder de l'expérience professionnelle significative en CPE et dans des fonctions de gestion d'un CPE constitue un atout;
- Avoir de l'expérience pertinente dans les communautés des Premières Nations et/ou Inuits constitue un atout;
- Capacité professionnelle complète en langue anglaise, la formation sera dispensée en anglais uniquement (langue maternelle anglais ou bilinguisme français et anglais);
- Démontrer une très grande sensibilité interculturelle;
- Autonomie et bonne capacité d'adaptation sont des qualités jugées essentielles;
- Être disponible à se déplacer dans les communautés pour une durée d'une à deux semaines consécutives.

**Lieu de travail :**

- La formation intensive en groupe aura lieu, pour le Bloc 5, dans la ville de Miramichi, au Nouveau-Brunswick, ainsi que dans la communauté de **Inukjuak**;
- L'enseignante ou l'enseignant retournera à son lieu de résidence entre les semaines de formation données dans ces deux communautés;
- L'assistance professionnelle sous forme d'entretiens téléphoniques planifiés se fera à partir du domicile de l'enseignante ou de l'enseignant ou d'un bureau situé dans l'un de nos points de service de Saint-Félicien, Chibougamau ou à proximité de la région de Montréal.

Toutes les personnes intéressées doivent faire parvenir leur candidature accompagnée de leur curriculum vitae, **en indiquant le numéro de concours JEE.09-H19-05 au plus tard le 21 mars 2019** à l'adresse suivante :

Cégep de Saint-Félicien  
Service des ressources humaines  
1105, boul. Hamel C.P. 7300  
Saint-Félicien (Québec) G8K 2R8  
Télécopieur : (418) 679-9261  
Courriel : [\*\*drh@cegepstfe.ca\*\*](mailto:drh@cegepstfe.ca)

*Le Collège applique un programme d'accès à l'égalité et invite les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées à présenter leur candidature.*

Le 11 mars 2019